



Conseil régional

Groupe Alternative Écologiste et Sociale

Groupe Ecologistes et Progressistes

Groupe Front de Gauche – Parti Communiste Français et République & Socialisme

CONSEIL RÉGIONAL DU 5 MARS 2020

Rapport n° CR 2020-009 : SOUTIEN À LA SÉCURISATION ET À L'AGRANDISSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN ÎLE-DE-FRANCE

Texte de l'amendement :

Un article 3 est ajouté à la délibération, rédigé comme suit :

« Mandate la présidente pour soumettre au Conseil Régional une convention de partenariat avec l'Observatoire International des Prisons et Le Génépi »

Exposé des motifs de l'amendement :

Dans le présent rapport, présenté au conseil Régional, l'exécutif affirme vouloir, dans le cadre de sa politique de sécurité, soutenir la construction de nouvelles infrastructures carcérales. Ce rapport répondrait prétendument à un besoin fort dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Mais est-il encore aujourd'hui pertinent d'engager la Région dans une politique du tout-carcéral, lorsque l'on connaît la réalité de l'impact délétère des prisons sur la réinsertion des détenu-e-s ? Lorsque l'univers désocialisant de la prison est en lui-même un facteur de vulnérabilité, d'isolement, augmentant les risques de radicalisation ?

L'Observatoire International des Prisons, qui œuvre à faire connaître les désastreuses conditions de détention en France est en train de disparaître, faute de moyens financiers suffisants à sa survie. Cette situation s'explique notamment par la volonté politique depuis plusieurs années de ne plus financer cet observatoire de la part de plusieurs Conseils Régionaux. Quant au Génépi, qui œuvre pour le décroisement des institutions carcérales, il n'est aujourd'hui plus subventionné par le Ministère de la justice.

La situation des prisons, notamment en France, mérite que des professionnels et des spécialistes de ce secteur puissent se réunir et apporter des solutions. Alors que la Cour Européenne des Droits de l'Homme a condamné la France pour ses conditions de détention, il est primordial de soutenir ces structures. En effet, les droits de l'Homme ne doivent pas s'arrêter aux portes des prisons.

Si la Région souhaite, comme elle l'affirme, lutter durablement contre « la délinquance et le terrorisme », il semble indispensable de soutenir ces associations qui œuvrent pour une nouvelle vision de la politique judiciaire, le décroisement des prisons, un meilleur lien entre les personnes enfermées et la société civile et ainsi, une meilleure réinsertion des personnes condamnées.

Ghislaine SENEÉ

Eddie AÏT

*Président du groupe
Ecologistes et Progressistes*

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Céline Malaisé'.

Céline MALAISE
*Présidente du Groupe
Front de Gauche – Parti Communiste Français
et République & Socialisme*